

# INFO LA PÊCHE

Vol. 2 • n° 11

Votre municipalité en bref

Septembre 2019

## JUDY THOMPSON REÇOIT LA MÉDAILLE DU SOUVERAIN POUR LES BÉNÉVOLES



Membre d'exception de notre communauté, M<sup>me</sup> Judy Thompson contribue à faire de La Pêche un endroit où il fait meilleur vivre. La Municipalité a souligné son travail en lui attribuant le

prix Bénévole rassembleur en 2013. Maintenant, c'est la gouverneure générale du Canada qui récompense ses nombreuses contributions en lui décernant la Médaille du souverain pour les bénévoles. Cette distinction lui sera remise par le maire Guillaume Lamoureux le 14 septembre à 15 h 30, au centre communautaire de Rupert (24, chemin Shouldice).

M<sup>me</sup> Thompson s'implique dans plusieurs organismes de la communauté. À l'heure actuelle, elle fait partie de la direction de trois associations bénévoles.

Voilà 14 ans qu'elle coordonne la réservation de salle et la cantine pour la YWAR, la Youth Welfare Association of Rupert, où elle s'était d'abord engagée de façon intermittente. Elle compte parmi celles et ceux qui rendent divers événements possibles, comme le carnaval d'hiver et la soirée de variétés de Rupert, le spectacle d'artistes amateurs, la

fête de l'Halloween pour les enfants ainsi que le concert de Noël pour les familles.

Elle s'investit aussi sans compter à la paroisse anglicane de Chelsea-Lascelles-Wakefield et assume depuis 32 ans le rôle de responsable de la chapelle à l'église de la Sainte-Trinité.

Par ailleurs, elle a fait partie des fondateurs de la bibliothèque et boutique de seconde main de Rupert, il y a 20 ans. La bibliothèque de Rupert récolte et remet des dizaines de milliers de dollars à des organismes communautaires comme QUAIL House, La Lanterne, la Légion de Wakefield, le cimetière Union de Rupert et le cimetière des pionniers, la Fondation de santé des Collines et, plus particulièrement, le centre d'accueil de Masham.

Venez au centre communautaire de Rupert avec parents et amis, le 14 septembre de 15 h à 17 h, pour saluer l'engagement de Judy Thompson envers son milieu. Des rafraîchissements seront servis.



## Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**  
maire  
819 456-2161, poste 2270  
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Réjean Desjardins**  
quartier 1  
819 456-2590  
r.desjardins@villelapeche.qc.ca
- Michel Gervais**  
quartier 2  
819 456-3746  
m.gervais@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**  
quartier 3  
819 360-9350  
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**  
quartier 4  
819 209-7338  
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**  
quartier 5  
613 794-4778  
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**  
quartier 6  
819 459-1344  
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**  
quartier 7  
819 635-2608  
r.gervais@villelapeche.qc.ca

## Rappel aux propriétaires offrant leur résidence en location de courte durée

Depuis le 3 juillet 2019, une nouvelle réglementation municipale visant à encadrer la location de courte durée est en vigueur sur l'ensemble du territoire. Rappelons que la location de courte durée désigne le fait d'offrir en location, moyennant rémunération, une unité d'hébergement à des touristes, pour une période n'excédant pas 31 jours, sur une base régulière lors d'une même année civile et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique via une plateforme de location du type airbnb.

La nouvelle réglementation prévoit certaines conditions préalables à respecter afin de pouvoir offrir de la location de courte durée, dont l'obligation de détenir une attestation de classification délivrée par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), ainsi qu'un certificat d'occupation municipal, notamment pour la location d'une « résidence de tourisme ». Les propriétaires détenant déjà une attestation de classification de la CITQ ou en voie de l'obtenir doivent donc obligatoirement obtenir un certificat d'occupation municipal.

Renseignez-vous sur ce sujet en consultant le site Web de la Municipalité :

<http://www.villelapeche.qc.ca/fr/vie-municipale/projets-en-cours/la-location-de-courte-duree/>

Rappelons également que tout propriétaire offrant de la location de courte durée en non-conformité avec la réglementation, tant provinciale que municipale, est passible de recours, incluant l'imposition d'amendes très sévères.

## DEMANDE DE RÉVISION DE LA ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE (ZIS)

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a déposé, en juin 2019, un projet de décret visant à favoriser une gestion plus rigoureuse des zones inondables, en instituant une zone d'intervention spéciale (ZIS). Par ce geste, le gouvernement du Québec instaure un moratoire sur la construction de nouveaux bâtiments et la reconstruction de bâtiments détruits par une inondation.

Ainsi, un projet de zone d'intervention spéciale (ZIS) a été délimité en bordure de la rivière Gatineau, traversant le territoire de la Municipalité de La Pêche du nord au sud, et ce, même si aucune inondation n'y a été observée en 2017 ou en 2019.

La Municipalité de La Pêche, en collaboration avec le Service de la géomatique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, a déposé une demande de révision visant à exclure

complètement de la ZIS l'ensemble du territoire municipal.

Il est possible d'obtenir les informations les plus récentes sur le projet de décret et la ZIS en consultant le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à l'adresse suivante : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/inondations-printanieres-2019-zone-dintervention-speciale/>

**Rédactrice en chef :** Evelyne Kayoungtha  
**Rédactrice :** Danièle Morisset  
**Production :** Lexis Média  
**Distribution :** Postes Canada  
**Renseignements :** Service des communications, Municipalité de La Pêche  
1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0  
Tél. : 819 456-2161  
**Site Internet :** [www.villelapeche.qc.ca](http://www.villelapeche.qc.ca)  
**Courriel :** [bulletin@villelapeche.qc.ca](mailto:bulletin@villelapeche.qc.ca)  
ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),  
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),  
ISSN 1911-7809 (online-english)





# MESSAGES DES SERVICES MUNICIPAUX

## CONSULTATION CITOYENNE ENSEMBLE, IMAGINONS LE PARC MONETTE - DUCLOS

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité de La Pêche vous invite à une consultation citoyenne.

Lieu : parc MONETTE, 31 chemin René-Lévesque, Duclos  
Date : le samedi 14 septembre de 13 h 30 à 16 h.

\*\*Une épluchette de blé d'inde précédera la consultation dès midi\*\*

Votre opinion est importante pour nous en ce qui concerne le réaménagement du parc Monette dans le secteur de Duclos.

Toutes et tous sont les bienvenus, et nous vous invitons à venir en famille!

Il vous est impossible de participer à la consultation, mais vous aimeriez nous faire part de votre opinion? Vous pouvez remplir le sondage sur les parcs de voisinage disponible sur la page d'accueil du site web municipal, sous « Événements – consultation citoyenne : Parc Monette », ou communiquer avec Denise Patry, responsable du Service des loisirs au 819 456-2161 poste 2241.

*Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire*

## DEMANDES DE SOUTIEN FINANCIER : LA DATE LIMITE EST LE 15 OCTOBRE!

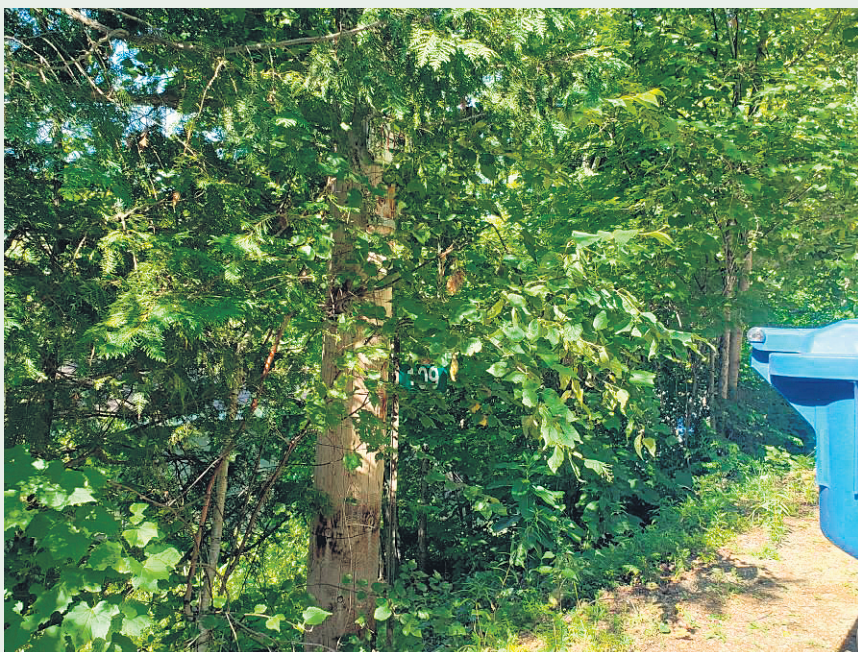
Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire désire vous rappeler que toutes les demandes de soutien financier pour 2020 doivent parvenir aux bureaux de la Municipalité au plus tard le 15 octobre 2019. Les demandes peuvent être envoyées par la poste au 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec), J0X 2W0, par courriel à [d.morisset@villelapeche.qc.ca](mailto:d.morisset@villelapeche.qc.ca), ou encore être déposées en personne à la réception de la Municipalité. Les formulaires de demande sont disponibles en version électronique sur le site Web de la Municipalité sous Services municipaux / Loisirs, culture et vie communautaire / Politiques (sous la rubrique Politique de soutien financier; N.B. : le formulaire est l'annexe B de la politique), et en version papier à la réception de la Municipalité. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Danièle Morisset au 819 456-2161, poste 2288.

*Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire*

## CHAQUE SECONDE COMPTE

Il est important de vous assurer que votre numéro civique est bien visible pour les intervenants d'urgence (policiers, pompiers, ambulanciers). Le fait de ne pas pouvoir voir le numéro civique pourrait augmenter le temps de réponse des différents services lors d'une situation d'urgence. L'entretien, le dégagement et la visibilité du numéro civique sont la responsabilité du propriétaire. Une adresse bien en évidence peut faire la différence !

*Le Service des incendies*



## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Septembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

ORDURES

ORDURES ET RECYCLAGE

ORDURES ET RDD

RECYCLAGE

AUCUNE COLLECTE

(reportée au jour ouvrable suivant pour tous les secteurs).



Veillez noter que du 13 septembre 2019 au 31 mai 2020, les ordures ménagères et le recyclage seront ramassées en alternance.

## PAIEMENT DES DEUX DERNIERS COUPONS DE TAXES

Les dates d'échéance pour le paiement des deux derniers coupons de taxes sont le 6 septembre et le 10 octobre, respectivement. Selon les articles 8 et 9 du règlement 19-779 - Taux de taxe foncière et de cueillette des ordures, lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu (selon les dates des coupons joints à votre facture), le solde entier du compte devient alors exigible. À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, le solde impayé porte intérêt au taux annuel de quatorze pour cent (14%).

Si vous n'avez pas reçu votre compte ou que vous avez déménagé, communiquez avec nous au 819 456-2161, poste 2221 ou à [reception@villelapeche.qc.ca](mailto:reception@villelapeche.qc.ca).

*Le Service des finances et de la taxation*

## RETOUR DES LAISSEZ-PASSER POUR LE LAC-PHILIPPE

La Municipalité invite toute personne ayant reçu un laissez-passer pour l'été 2019 à le retourner au bureau administratif (1, route Principale Ouest) entre le 4 septembre et le 31 octobre. Le laissez-passer devrait être retourné en bon état. Si le délai de retour n'est pas respecté, vous vous verrez refuser, vous ainsi que tout membre de votre foyer, un laissez-passer pour l'année 2020. Pour tout laissez-passer perdu, des frais de 25 \$ sont exigibles avant de pouvoir en obtenir un par la suite.

*Le Service des finances et de la taxation*



## À NE PAS MANQUER: LE COLLOQUE SUR LES ARTS ET LA CULTURE

La MRC des Collines de l'Outaouais et la Chambre Wakefield La Pêche invitent tous les intéressés à prendre part au colloque « Les arts et la culture – Éléments essentiels d'une économie florissante ».



Cet événement, qui se déroulera le 24 septembre prochain de 13 h à 17 h au Centre Wakefield La Pêche, offrira l'occasion d'une réflexion sur les liens entre culture, économie et développement régional. Vous êtes invités à venir nombreux contribuer à la discussion et aux ateliers. Pour participer, il vous suffit de confirmer votre présence en envoyant un courriel à [culture@mrcdescollines.com](mailto:culture@mrcdescollines.com). À la suite du colloque, il y aura une activité de réseautage. Renseignez-vous sur la programmation sur le site de Culture des Collines à l'adresse <https://culture.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca/evenements/>. Cliquez sur la date du 24 septembre dans le calendrier des événements pour consulter la page du Colloque.



# BABILLARD MUNICIPAL



## Cinéma Wakefield – The Grizzlies

D'après l'histoire vécut des jeunes de Kugluktuk au Nunavut, où l'on retrouve le plus haut taux de suicide parmi les adolescents en Amérique du Nord, ce film témoigne de la puissance du sport, de la tradition et de la communauté dans leur transformation inspirante, reflétant l'espoir et la résilience. La surveillance parentale est recommandée pour ce film.

**Quand :** le 29 septembre, à 16 h (sous-titrage codé) et à 19 h.

**Où :** Centre Wakefield La Pêche

**Coût :** 13 \$; billets disponibles en ligne : [www.centrewakefieldlapeche.ca/Events](http://www.centrewakefieldlapeche.ca/Events)

## La Table autonome des aînés des Collines Café-rencontre pour les proches aidants

Initiation au contenu du guide *Les sentiers du proche aidant*, discussion et partages. Un goûter sera servi.

**Quand :** le 19 septembre de 13 h à 15 h

**Où :** 5, route Principale Ouest, Ste-Cécile-de-Masham (via la bibliothèque Ella Matte, la salle est la première porte à gauche en entrant dans l'édifice).

## Bienveillance c. maltraitance, des relations gagnant-gagnant pour les aînés

Marie-Pier Macameau, conférencière

Présentation visant la sensibilisation aux différentes formes de maltraitance que peuvent subir les aînés. Nous sommes tous des témoins, nous pouvons tous agir pour le mieux-être de nos aînés.

**Quand :** le 17 septembre, de 13 h à 15 h

**Où :** 17, chemin du Manoir, Perkins (salle Marcel-Périard, à côté de la bibliothèque).

## Fête des aînés et des proches aidants

Nous vous accueillons dans un lieu enchanteur où le mot d'ordre est : émerveillement pour les sens et pour le cœur. Combattez la chaleur de l'été par la chaleur humaine. Activité gratuite et repas servi sur place. Inscription avant le 9 septembre.

**Quand :** le dimanche 15 septembre, de 9 h 30 à 14 h 30

**Où :** Maison Fairbairn, 45, chemin Wakefield Heights, Wakefield

**Renseignements et inscription pour ces activités :** Appelez Josué Jude au 819 457-9191, poste 242, ou au numéro sans frais 1 855 662-4637, poste 242.

## ViActive est de retour

ViActive est un programme d'activité physique pour les personnes de 50 ans et plus qui souhaitent se mettre en forme ou simplement la conserver. Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe, Les Boute-en-train de Masham, à partir du 9 septembre. Les activités ont lieu les lundis et jeudis de 13 h 30 à 14 h 30 au sous-sol de l'église Sainte-Cécile. Les exercices sont adaptés au niveau des participants, selon leur capacité physique. Les animateurs, des bénévoles formés selon le programme de ViActive, vous guideront tout au long des exercices choisis. De plus c'est gratuit, mais un petit don est toujours apprécié pour aider à défrayer les frais de chauffage du local.

**Renseignements :** Suzanne, 819 456-2814.

## Le Cercle de Fermières de Ste-Cécile-de-Masham

La première réunion mensuelle des Fermières pour la période 2019-2020 aura lieu le 23 septembre à 19 h, à la salle des Chevaliers de Colomb au 6, rue Guertin. Les ateliers hebdomadaires reprendront dès le 4 septembre, les mercredis à 19 h et les vendredis à 9 h 30, au même endroit. Bienvenue à toutes.

## Salon de Noël en automne au profit de la paroisse Sainte-Cécile

Venez encourager nos artistes locaux en vous procurant de beaux cadeaux de Noël originaux et faits à la main. Le Salon de Noël en automne aura lieu le 19 octobre de 9 h à 16 h et le 20 octobre de 9 h à 15 h, à l'école secondaire Des Lacs (32, chemin Passe-Partout). Déjeuners et dîners accessibles sur place. Profitez par la même occasion de notre mégavente au Bric à Brac, situé au sous-sol de l'église et ne manquez pas votre dernière chance d'acheter des billets pour les tirages de notre loterie.

Communiquez avec Carol au 819 456-2212 ou à [paroissestececile@bellnet.ca](mailto:paroissestececile@bellnet.ca) pour louer une table ou vous renseigner sur la loterie.

## Le Grenier des Collines

Le magasin du Grenier des Collines se rend une fois par mois dans différents points de services, et notre prochaine visite dans le secteur La Pêche-Chelsea sera le 27 septembre, au 331, chemin de la Rivière à Farm Point. Le magasin ouvrira à 10 h. N'oubliez pas d'apporter vos sacs ainsi que vos documents et votre contribution de 5 \$ pour chaque membre de la famille. **Renseignements :** 819 457-1010.

## Festival de la rivière Gatineau – Les amis de la rivière Gatineau

Réservez le 7 septembre, beau temps, mauvais temps! Joignez-vous à la flottille qui se rendra de Wakefield à Farm Point, puis profitez des festivités organisées au centre communautaire de Farm Point : il y aura de la musique en direct avec les groupes Rotators et Log Drivers, des ateliers de maniement de pagaie, un cercle de tambour interactif mené par Derek Debeer. Il y aura aussi un coin pour enfants, un feu de joie, de la musique improvisée, un marché offrant des produits écologiques, des kiosques de nourriture et de boissons et beaucoup plus encore! Inscrivez-vous en ligne pour participer à la flottille et profiter de la navette. Terrain de stationnement et point de départ de la navette : 311, chemin de la Rivière à Chelsea (parc Farm Point).

**Informations et inscription :** [www.fog-arg.org/events](http://www.fog-arg.org/events).

## Messe de la rentrée scolaire et barbecue

### Le 15 septembre à 11 h à l'église Sainte Cécile

Nous invitons les étudiants et les étudiantes à apporter leurs sacs d'école afin de recevoir une bénédiction spéciale. La cérémonie sera agrémentée par une chorale de jeunes et sera suivie d'un barbecue communautaire, servi dans la cour de l'église, au profit de la paroisse Sainte-Cécile. Au menu, il y aura des hamburgers, des hotdogs, des boissons et des friandises glacées.

**Renseignements :** Carol Bertrand au 819 456-2212; [paroissestececile@bellnet.ca](mailto:paroissestececile@bellnet.ca)

## Dégustation de bière, saucisse (et vin)

### Centre communautaire de Ste-Sophie d'Aldfield

Le samedi 28 septembre à 17 h 30 au centre communautaire Ste-Sophie d'Aldfield : cinq services et animation (Martin Gravel). Venez déguster des bières de chez-nous et passer une belle soirée! Réservez vos billets dès maintenant par courriel à [denisquinn@xplornet.ca](mailto:denisquinn@xplornet.ca) ou en appelant au 819 456-2579. Tous les profits de cette soirée sont réservés aux activités du centre communautaire. Cette activité est réalisée en collaboration avec IGA Famille Charles.

**Coût :** 40 \$

## Cafés-rencontres du lundi

### Club de l'âge d'or de Wakefield

Nous invitons tous les aînés de 55 ans et plus à venir prendre un café et se joindre à nous au Centre Wakefield La Pêche tous les lundis, à compter du 9 septembre, de 10 h 30 à midi. Nous servons du café, du thé et des collations maison. Nous faisons un peu d'exercice et nous jouons aux cartes (500, cribbage, bridge), aux dominos, aux dames et au Scrabble et nous avons beaucoup de plaisir ensemble, entre amis. Nous espérons que vous vous joindrez à nous. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Sally Swan, 819 459-3151, [riverswansong@gmail.com](mailto:riverswansong@gmail.com).

## Wakefield Grannies - Kiosque de couture et de tricot au marché de Wakefield

Les chapeaux, écharpes, serre-têtes et autres articles tricotés ou crochetés par les membres de l'association Wakefield Grannies seront de nouveau disponibles cette année au marché de Wakefield, les samedis, 28 septembre, 5 octobre et 12 octobre. Une nouveauté cette année : des sacs tout-aller faites de tissus colorés. Les fonds recueillis aident à soutenir nos grands-mères (et sœurs de cœur) et leurs petits-enfants dans le comté d'Alexandra à Johannesburg, en Afrique du Sud. Nous sommes

extrêmement reconnaissants aux nombreuses personnes qui nous ont fourni de la laine, du fil et du tissu.

## Festival TaDa!

Le festival des arts de la scène TaDa! se tiendra au Centre Wakefield La Pêche et au Mouton noir cette année, les 13, 14 et 15 septembre. Il y a de tout, pour toute la famille : musique, magie, comédie, danse, théâtre. **Renseignements et billets :** [www.tadafestival.ca](http://www.tadafestival.ca)

## Le Centre patrimonial de la maison Fairbairn

La maison Fairbairn sera ouverte les samedis et les dimanches de 9 h à 17 h jusqu'à la mi-octobre. Venez voir notre exposition sur l'alimentation et l'agriculture, *D'où proviennent nos aliments?*, et l'exposition spéciale d'Alyson Champ, artiste en collage, sur le thème des animaux de ferme rares ou en voie de disparition.

Nous vous invitons aussi à rencontrer les conservateurs du patrimoine de notre région lors de la première foire patrimoniale annuelle de l'Outaouais qui aura lieu le 29 septembre 2019. Nous vous renseignerons sur l'histoire locale et les nouveaux projets dans la région. Suivez-nous sur Facebook @maisonfairbairnhouse ou Fairbairn.ca. La maison Fairbairn, c'est votre musée, votre histoire!

## Location du pont couvert de Wakefield

Durant les mois d'été, vous pouvez louer le pont couvert de Wakefield à la journée en vue d'un mariage. Pour tout renseignement concernant la location du pont, veuillez communiquer avec le Centre patrimonial de la maison Fairbairn au 819 778-3382, par courriel à [info@fairbairn.ca](mailto:info@fairbairn.ca) ou visitez [www.yourfairbairnwedding.ca](http://www.yourfairbairnwedding.ca)

## CPA La Pêche FSC : Inscriptions pour la session d'automne

Les inscriptions pour la session d'automne du Club de patinage artistique de La Pêche se dérouleront le 14 septembre prochain au Complexe sportif La Pêche pour nos patineurs de tous les niveaux. Nous offrons des cours d'initiation au patinage, en plus de leçons spécialisées en vue d'améliorer les habiletés en style libre, danse sur glace et interprétation de nos patineurs plus avancés. **Renseignements :** [cpalapeche@hotmail.com](mailto:cpalapeche@hotmail.com); **Facebook :** CPA La Pêche FSC.

## Directives pour les annonces

Pour annoncer les activités de votre organisme, veuillez envoyer votre texte dans un fichier Word à l'adresse [bulletin@villelapeche.qc.ca](mailto:bulletin@villelapeche.qc.ca), présenté si possible comme suit :

### Titre de l'événement

(2-3 lignes présentant l'événement)

**Quand :** xxx **Où :** xxx **Coût :** xxx

**Renseignements :** personne-ressource et numéro de téléphone et (ou) adresse courriel, site Web (s'il y a lieu)

Veillez noter que les textes seront acceptés selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. SVP respecter une limite de 3 annonces maximum par organisme pour donner la chance à tous. Les annonces d'événements et d'activités auront priorité sur les autres types d'annonce.

### Prochaines tombées :

**Oct. :** 12 sept.; **Nov. :** 17 oct.; **Déc. :** 14 nov.



## RECHERCHE DE CANDIDATURES POUR LA COMMISSION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

La Municipalité de La Pêche est présentement à la recherche de candidates et de candidats résidents de La Pêche pour siéger à la Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (CLCV). Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à la Municipalité par écrit, au plus tard le lundi 30 septembre 2019, à l'attention de Mme Denise Patry (d.patry@villelapeche.qc.ca). La commission sera composée d'un maximum de dix membres, dont six citoyens, trois élus et un représentant de l'administration municipale. Le mandat de la commission sera, entre

autres, de faire des recommandations au conseil sur les sujets suivants :

- Politique de soutien financier aux organismes en loisirs, culture et vie communautaire (LCV);
- Plan directeur des parcs et espaces verts et plan de transport actif;
- Évolution des besoins des citoyens en matière de LCV;
- Politique d'acquisition d'œuvres d'art;
- Politique familiale et politique Municipalité amie des aînés (MADA).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page d'accueil du site Web de la Municipalité, sous la rubrique Actualités. ou obtenir une copie de l'avis aux bureaux de la Municipalité ou en vous adressant directement à Denise Patry, responsable des loisirs, au 819 456-2161, poste 2241.

*Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire*

## LE CONSEIL D'AÔÛT, EN BREF

### Dépenses à affecter au règlement d'emprunt 19-786 - travaux de réhabilitation de la chaussée et de changement de ponceau

Le 3 juin 2019, un contrat a été octroyé à Nugent construction pour la réhabilitation et le changement de ponceaux sur divers chemins municipaux à la suite des inondations du printemps 2019. Par cette résolution, ces travaux d'urgence, d'un montant de 101 086,70 \$, sont affectés au règlement d'emprunt 19-786 puisque ce dernier inclut un montant de 100 000 \$ pour des travaux routiers d'urgence.

### Travaux de réfection – chemin de la Batteuse : Demande au Ministère des Transports du Québec

Les travaux (d'urgence) de remplacement du ponceau situé à l'intersection de la route 366 et du chemin Labelle ont nécessité la mise en place d'un détour par le chemin de la Batteuse, à la demande du ministère des Transports du Québec (MTQ), responsable de la route 366. Cependant, la circulation temporaire détournée vers le chemin de la Batteuse a grandement contribué à la dégradation de la structure de ce chemin fragilisé par les inondations et le dégel. En effet, un grand nombre de véhicules ont utilisé ce chemin lors des deux jours qu'a duré le détour : selon le rapport de comptage, il y a eu 6527 véhicules dont 1117 poids lourds contre 210 véhicules dont 28 poids lourds à la réouverture de la route 366. La Municipalité a donc dû mobiliser ses ressources humaines et matérielles pour effectuer des travaux temporaires sur le chemin de la Batteuse. Pour cette raison, la Municipalité a demandé au MTQ de prendre en charge une partie des travaux de réfection permanents estimés à moins de 30 000 \$ (fondation et revêtement bitumineux). Toutefois, le MTQ n'entend réaliser que des travaux superficiels de pavage. Par cette résolution, le conseil réitère sa demande au MTQ, que ce soit pour des travaux permanents ou des travaux de pavage.

### Soutien financier – associations de lacs

Par cette résolution, le conseil octroie aux associations des lacs ci-après un soutien financier pour leur contribution à l'amélioration de l'environnement. En effet, les associations du Lac-Bernard, Ricard, Gauvreau et des Amis de la Rivière Gatineau effectuent l'analyse de l'eau, travaillent à l'identification des lits de myriophylle à épis et assurent la continuité de la campagne de sensibilisation à la protection des plans d'eau. Un montant total de 4 229,70 \$ leur est ainsi accordé.

### Parc-école – École au Cœur-des-Collines (immeuble La Pêche)

Les installations actuelles du parc-école sont désuètes et les familles et les enfants du camp de jour fréquentent ce parc. L'école au Cœur-des-Collines a donc demandé une contribution de 30 000 \$ à la Municipalité pour la mise aux normes et le réaménagement de son parc-école (immeuble La Pêche). Sachant que l'objectif numéro 1 de notre plan stratégique 2019-2023 est de mettre en valeur nos périmètres d'urbanisation, en prenant soin, entre autres, de créer et de bonifier les espaces communautaires de rassemblement et de socialisation; sachant que la qualité de vie des familles et le bien-être de la communauté sont primordiaux pour réaliser notre vision de développement, telle

qu'exprimée dans notre plan stratégique, le conseil municipal autorise la contribution demandée. Elle sera affectée au règlement d'emprunt 19-786, section Mise à niveau, parcs et terrains de jeux.

La contribution municipale servira à la construction d'un amphithéâtre extérieur et pour le mobilier extérieur tel que les balançoires, les bancs, les tables et la piste d'hébertisme.

### Adoption du règlement 19-789 visant la citation de l'église Sainte-Cécile de La Pêche à titre d'immeuble patrimonial

Le conseil municipal adopte le règlement 19-789 visant la citation de l'Église Sainte-Cécile de La Pêche comme immeuble patrimonial, à la demande de la fabrique Sainte-Cécile de La Pêche. L'avis de motion et le projet de règlement avaient été déposés à la séance du conseil du mois de mai dernier.

### Adoption du règlement 19-792 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 400 000 \$

À la suite du dépôt de l'avis de motion et du projet de règlement 19-792, le règlement est adopté tel que rédigé. Il est destiné à financer la réfection de la voirie.

### Plastique à usage unique

Comme inscrit dans le plan stratégique, la protection de l'environnement et la réduction des déchets est un enjeu majeur pour la Municipalité. Des sommes considérables ont d'ailleurs été investies pour protéger nos milieux hydriques et décontaminer des terrains, et des mesures devront être prises pour se conformer aux normes provinciales en matière de gestion des matières résiduelles, notamment en ce qui concerne la réduction des matières destinées à l'enfouissement. Ainsi, un des problèmes que le conseil entend prendre en main est l'élimination du plastique à usage unique.

Non recyclable, le plastique à usage unique pollue nos milieux marins, se retrouve dans les sites d'enfouissement et représente un danger pour la chaîne alimentaire, puisque plusieurs espèces de cette chaîne s'en nourrissent involontairement. Au sein même de son gouvernement local, la Municipalité a commencé les efforts d'élimination du plastique à usage unique. Le conseil souhaite aller de l'avant avec une réglementation visant à interdire sur son territoire les matières plastiques à usage unique, comme les sacs plastiques (exception faite des sacs pour ordures ménagères et de recyclage), les pailles, les ustensiles, les assiettes et les bâtonnets. Il s'engage donc, par cette résolution, à créer une commission en environnement pour développer la réglementation à ce sujet. La commission consultera les commerces et résidents, puisque ces derniers seront affectés par la réglementation. Le conseil s'engage également à promouvoir des habitudes et des pratiques favorables à la protection de l'environnement.

### Traitement des matières résiduelles compostables – Confirmation de l'intérêt de collaborer avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour la réalisation des phases préliminaires et de planification du projet d'agrandissement de la plate-forme de compostage située à Kazabazua, dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Un des objectifs de la Politique québécoise de gestion

des matières résiduelles est le recyclage de 60 % de la matière organique putrescible résiduelle. Dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la MRC de 2017, la gestion des matières résiduelles compostables est la priorité numéro 1. Dans le même ordre, notre plan stratégique identifie dans ses objectifs l'atteinte des cibles ministérielles 2020 dans la gestion des matières résiduelles. C'est ainsi que le conseil a mandaté la Firme Solinov au mois d'avril afin de réaliser une étude à ce sujet.

Solinov vient de déposer au conseil municipal son rapport intitulé *Analyse comparative de deux approches de récupération des matières organiques appliquées à la Municipalité de La Pêche : le compostage domestique et la collecte de porte en porte des matières organiques à la source (3<sup>e</sup> voie)*. Ce rapport recommande de prioriser la collecte de porte à porte des matières compostables et de collaborer avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour la réalisation des phases préliminaires et de planification du projet d'agrandissement de la plate-forme de compostage située à Kazabazua (la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a le potentiel, moyennant des travaux d'agrandissement, de composter l'ensemble des matières résiduelles compostables provenant de la Vallée-de-la-Gatineau et des autres municipalités voisines, notamment La Pêche).

Le conseil, par cette résolution, confirme donc son intérêt à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de collaborer avec elle, confirme la décision d'implanter un système de cueillette, en mode porte à porte, des matières résiduelles compostables, et mandate la direction générale de mettre en œuvre les démarches et actions nécessaires.

### Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

La Municipalité juge opportun d'étudier la faisabilité d'installer des égouts à Sainte-Cécile-de-Masham, tel qu'inscrit dans son plan stratégique. Par cette résolution, le conseil municipal autorise la direction générale à déposer une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du projet portant sur les technologies de traitement des eaux usées dans le secteur de Sainte-Cécile-de-Masham.

### Municipalisation de la gestion du Complexe sportif La Pêche

Le conseil municipal a décidé de municipaliser la gestion du Complexe sportif La Pêche à partir du 1<sup>er</sup> septembre, après réception et analyse des rapports sur le mode de gestion et des résultats financiers de l'établissement. Un employé municipal, M. Rémi Gauvreau, prendra la direction du Complexe sportif. M. Chouaib Guelmami assurera la direction du Service des travaux publics par intérim.

La municipalisation du Complexe sportif était nécessaire afin d'assurer sa pérennité et, surtout, pour revitaliser l'offre de service et la performance de l'établissement, important pour la qualité de vie des citoyens, notamment pour tous les groupes sportifs qui fréquentent l'aréna.